

## Contre-visite médicale Grandes Entreprises:

Instaurer du contrôle médical au sein d'une entreprise n'est pas un acte anodin, pour cela axmedica dispose d'offres personnalisées à chaque "profil" entreprise pour en faciliter les démarches, la mise en place, et la facturation.

L'offre "Enseignes multiples" :

Dédiée aux enseignes qui disposent d'antennes ou franchises sur toute la France, cette offre est en amont négociée avec l'enseigne principale et AXMEDICA.

Une fois le tarif définit, les sous-enseignes pourront bénéficier des tarifs négociés tout au long de la prestation fournie par nos services. En outre, AXMEDICA met en place les éléments suivants :

Des statistiques fournies à la demande :

- Statistiques générales ( % d'arrêts justifiés, injustifiés, absences,...),
- Statistiques par enseinges,
- Classement et statistiques par salarié ou agent,
- Nombre de contrôles effectués,
- Types de contrôles effectués,
- Plus à la demande du client...

Un espace client par enseigne :

- Chaque enseigne disposera de son espace client,

- Suivi des contrôles,

- Impression des rapports médicaux,
- Modèles de lettres,
- etc.

L'offre "Grandes Entreprises, Industries, Administrations" :

Dédiée aux grandes structures avec une enseigne unique (usine, industrie, entreprise...), AXMEDICA et la direction négocient les tarifs les plus adaptés.

Des statistiques fournies à la demande :

- Statistiques générales ( % d'arrêts justifiés, injustifiés, absences,...)
- Classement et statistiques par salarié ou agent,
- Nombre de contrôles effectués,
- Types de contrôles effectués,
- Plus à la demande du client...

Un espace client dédié pour :

- Suivi des contrôles,
- Nouvelles demandes de contrôles,
- Impression des rapports,
- Impression de factures,
- etc.

